



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 25 novembre 2020 — N° 146

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le travail des brigadiers scolaires.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 150^e anniversaire du collège Saint-Joseph de Hull.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Magella « Max Oné Onti » Gros-Louis, ex-grand chef de la nation huronne-wendat.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de souligner le succès de l'événement Tribune jeunesse de l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde.

Mme Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter la municipalité de Saint-Irénée, lauréate du concours Inspiration MMQ en gestion des risques.

25 novembre 2020

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de souligner le travail des policiers et des policières pour encourager le respect des mesures sanitaires.

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Germain Nadeau, cofondateur de la Troupe de théâtre Les Cabotins inc.

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner les Journées d'action contre la violence faite aux femmes.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le projet des Serres urbaines Notre-Dame.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Antoinette Scarano, ex-présidente de l'Association libérale de Jacques-Cartier.

À 9 h 51, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

25 novembre 2020

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. le président dépose :

La liste des membres et des présidents et vice-présidents de la Commission de l'administration publique et des commissions sectorielles, en date du 25 novembre 2020.

(Dépôt n° 2107-20201125)

La liste des présidents de séance, en date du 25 novembre 2020.

(Dépôt n° 2108-20201125)

De consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 117.2, 117.5, 121, 127, 134 à 137, 139 et 174 du Règlement et 4.4 des Règles de fonctionnement, M. Picard, premier vice-président, propose :

QUE l'Assemblée reconduise, pour deux ans, la composition ainsi que le mandat des présidents et vice-présidents de la Commission de l'administration publique et des commissions sectorielles en adoptant la liste des membres et des présidents et vice-présidents de la Commission de l'administration publique et des commissions sectorielles déposée précédemment;

QUE l'Assemblée reconduise le mandat des présidents de séance et approuve la liste des présidents de séance déposée précédemment;

QUE le président de l'Assemblée puisse déposer immédiatement les rapports visés au deuxième alinéa de l'article 174 du Règlement, ainsi que les rapports visés à l'article 4.4 des Règles de fonctionnement.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

25 novembre 2020

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **614** en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, conformément à la motion adoptée précédemment, M. le président dépose :

La liste et les procès-verbaux des réunions du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 2109-20201125)

La liste et les procès-verbaux des séances de travail des commissions parlementaires non suivies d'une séance publique.

(Dépôt n° 2110-20201125)

Puis, il dépose :

Le rapport du Commissaire au développement durable faisant partie du rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021 (novembre 2020).

(Dépôt n° 2111-20201125)

Dépôts de pétitions

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 481 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'élection d'un maire dans l'arrondissement de Ville-Marie par les citoyens de l'arrondissement (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 2112-20201125)

25 novembre 2020

Mme Labrie (Sherbrooke) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 14 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la possibilité d'enseignement à distance pour les élèves du secondaire qui le demandent.

(Dépôt n° 2113-20201125)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Melançon (Verdun), conjointement avec Mme Charest, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes qui se déroulent du 25 novembre au 6 décembre;

QU'elle souligne que cette semaine d'action débute avec la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, aujourd'hui le 25 novembre;

QU'elle rappelle qu'une femme sur trois dans le monde a subi une forme de violence dans sa vie;

QU'elle rappelle que le Québec ne fait pas exception à ces données troublantes concernant les violences faites aux femmes;

QU'elle réitère que les récentes vagues de dénonciations ont mis en évidence qu'encore aujourd'hui, trop de femmes sont victimes de violence sexuelle, physique ou psychologique;

25 novembre 2020

QU'elle souligne que la pandémie a accentué cette réalité pour plusieurs femmes qui ont été confinées pendant des semaines à la maison avec leur bourreau;

QU'elle réitère l'importance d'offrir plus de ressources à ces femmes pendant la période du temps des fêtes, mais aussi pour le reste de l'année.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **615** en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Roy (Bonaventure), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant l'accessibilité aux établissements d'enseignement supérieur; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Ouellet (René-Lévesque), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la création d'un poste de directeur parlementaire du budget; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

25 novembre 2020

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, conjointement avec M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux organisations lauréates des Prix performance Québec 2020, la plus haute distinction remise annuellement par le gouvernement du Québec à des entreprises privées et des organismes publics qui se distinguent par l'excellence de leur gestion, et dont la cérémonie s'est tenue le 19 novembre 2020;

QU'elle félicite les 12 organisations provenant de 7 régions du Québec et œuvrant dans des secteurs variés qui se sont distinguées lors de cette cérémonie;

QU'ainsi, elle félicite les organisations suivantes :

Hydro-Québec Distribution
STI Maintenance
La Financière agricole du Québec
Rotoplast
Aligo Innovation
Komutel
Groupe Technosub
Locweld
Spypoint
Manufacture Adria
Vergers Leahy
Dimonoff

QU'enfin, elle reconnaisse leur contribution à l'avancement des meilleures pratiques d'affaires.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

25 novembre 2020

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **616** en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à la motion adoptée le 17 mars 2020, M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 66, Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 75, Loi visant à améliorer l'accessibilité et l'efficacité de la justice, notamment pour répondre à des conséquences de la pandémie de la COVID-19.

Enfin, il convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions.

25 novembre 2020

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 28, M. le président suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 37.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bonnardel, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 71, Loi sur les véhicules hors route, soit maintenant adopté.

À 13 heures, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de M. Bonnardel, ministre des Transports, est ajourné au nom de M. Kelley (Jacques-Cartier).

Les travaux reprennent à 15 heures.

25 novembre 2020

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Derraji (Nelligan) propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que des milliers de petites et moyennes entreprises doivent présentement garder leurs portes fermées en raison des restrictions imposées pour les commerces en zone d'alerte maximale;

QU'elle reconnaisse que les entreprises ne se trouvant pas en zone d'alerte maximale, soit les zones jaune et orange, doivent aussi composer avec des réductions importantes de leur chiffre d'affaires;

QU'elle reconnaisse que les décisions gouvernementales ont un impact majeur sur les finances de nos PME québécoises;

QU'elle reconnaisse que les entreprises doivent notamment continuer d'assumer les frais fixes;

QU'elle prenne acte que les mesures d'aide proposées par le gouvernement caquiste font en sorte d'augmenter fortement le taux d'endettement des PME du Québec;

QU'elle dénonce que l'aide pour les commerces en zone d'alerte maximale ne soit pas offerte aux autres commerçants du Québec;

QU'elle dénonce les délais encourus par les entreprises du Québec qui attendent le décaissement relié aux mesures d'aide gouvernementales;

QU'enfin, l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Québec qu'il mette sur pied avec diligence un contrat moral avec les PME du Québec, contrat incluant des mesures additionnelles d'aide directe et l'amélioration de la prévisibilité ainsi que de l'accessibilité de l'aide offerte aux entreprises.

25 novembre 2020

Mme Soucy, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 53 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 52 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 11 minutes 23 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 10 minutes 15 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chaque député indépendant. Toutefois, lorsqu'un seul député indépendant participe au débat, 2 minutes lui sont allouées. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Derraji (Nelligan) dépose :

La copie de formulaires d'aide aux petites et moyennes entreprises éprouvant des difficultés financières en raison de la COVID-19.

(Dépôt n° 2114-20201125)

Le débat terminé, la motion de M. Derraji (Nelligan) est mise aux voix; à 17 heures, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020.

Les travaux reprennent à 17 h 03.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **617** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**
2749

25 novembre 2020

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de M. Bonnardel, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 71, Loi sur les véhicules hors route, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Ciccone (Marquette).

À 18 heures, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 26 novembre 2020, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

25 novembre 2020

ANNEXE
Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Picard, premier vice-président :

(Vote n° 614)

POUR - 121

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Fournier (IND)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélangier (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)	
Dufour (CAQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)	

25 novembre 2020

Sur la motion de Mme Mélançon (Verdun), conjointement avec Mme Charest, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 615)

(Identique au vote n° 614)

Sur la motion de M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, conjointement avec M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 616)

(Identique au vote n° 614)

25 novembre 2020

Sur la motion de M. Derraji (Nelligan) :

(Vote n° 617)

POUR - 46

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marissal (QS)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (QS)	Rousselle (PLQ)
Arseneau (PQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Roy (PQ)
Barrette (PLQ)	Ghazal (QS)	Ménard (PLQ)	(Bonaventure)
Benjamin (PLQ)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	St-Pierre (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	(Rimouski)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Leduc (QS)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)	
Dorion (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Rizqy (PLQ)	
Fontecilla (QS)	Maccarone (PLQ)	Robitaille (PLQ)	

CONTRE - 73

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bélanger (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	Foster (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)
(Prévost)	Girard (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Champlain)	Reid (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	(Lotbinière-Frontenac)	Rouleau (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girault (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Boutin (CAQ)	Groncin (CAQ)	(Les Plaines)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Samson (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Legault (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	(Chapleau)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Julien (CAQ)	(Chauveau)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	